

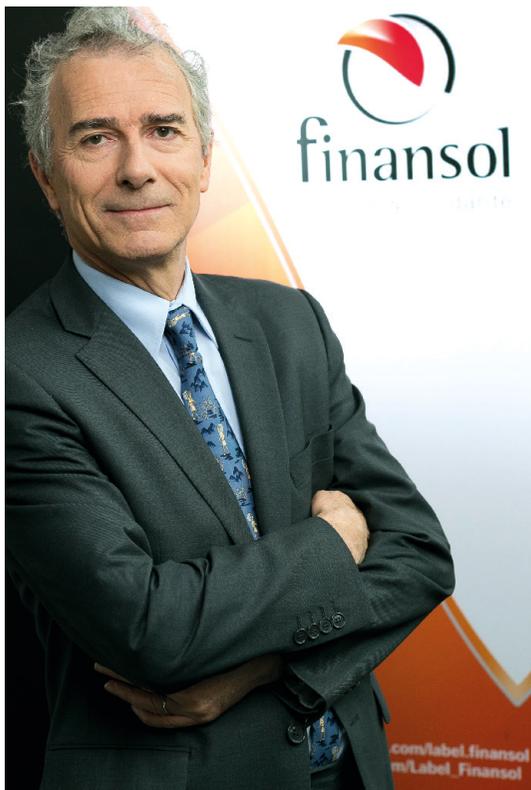
RÉGIONS ET FINANCE SOLIDAIRE



LES PROPOSITIONS DE FINANSOL POUR MOBILISER LA FINANCE SOLIDAIRE
AU BÉNÉFICE DES RÉGIONS



DROM-COM



FRÉDÉRIC TIBERGHIEU,

PRÉSIDENT DE FINANSOL

La crise sanitaire qui continue de nous ébranler a partout creusé les inégalités et renforcé les fragilités ; ces difficultés se ressentent particulièrement au niveau local. La relance qui a été amorcée fournit l'occasion de donner un coup d'accélérateur sur de nombreux sujets qui relèvent des compétences des régions : transition écologique, énergétique et sociale ; création d'emplois locaux ; inclusion des territoires et des personnes les plus fragiles...

Les acteurs de l'ESS, grâce à leur approche solidaire, à leur ancrage territorial, à leur gouvernance démocratique et à leur lucrativité limitée apportent des réponses à ces problématiques. Pour permettre à ces acteurs de mobiliser les ressources dont elles ont besoin pour émerger, se structurer, se développer et prospérer, la finance solidaire constitue un levier puissant, que peuvent actionner les régions. D'autant plus qu'il s'agit pour l'essentiel de flécher une épargne privée vers des investissements socialement utiles.

Ainsi, la finance solidaire devrait trouver une place accrue au sein des stratégies régionales de développement économique et social, en tant que puissant levier pour engager et financer les transitions dans les territoires. En le mobilisant, les régions peuvent encourager les citoyens actifs à investir leur épargne sur leur territoire au profit d'investissements inclusifs.

Qu'est-ce que la finance solidaire ?

« La finance solidaire est un domaine de gestion financière reposant sur une épargne placée sur des produits financiers solidaires. Elle relie les épargnants à des organisations (entreprises, associations...) dont l'activité a une forte utilité sociale et/ou environnementale : emploi, logement, social, environnement, solidarité internationale, etc. »

En 2019, la finance solidaire, c'est :



- **15 575** M€ d'encours d'épargne solidaire
- **3,6** M de souscriptions à des produits d'épargne solidaire
- **251** M€ de financement d'associations et entreprises solidaires

(Source : Zoom sur la finance solidaire édition 2020, publié par Finansol)

En 2019, grâce à la finance solidaire :



- **42 000** emplois ont été créés ou consolidés
- **1 360** personnes ont été relogées
- **25 155** foyers ont été approvisionnés en électricité renouvelable

(Source : Baromètre de la finance solidaire édition 2020-2021 publié par La Croix/Finansol)

AXE 1 – VISIBILITÉ & PÉDAGOGIE

La transition écologique, énergétique et sociale requiert la remise en cause de toutes nos pratiques. La manière dont nous plaçons notre argent à l'échelle individuelle n'est pas exempte de ce questionnement : **chacun peut changer la manière dont il épargne et investit**, pour jouer à son tour un rôle dans le développement et la transition de sa région.

Cependant, les mécanismes de la finance solidaire et ses produits sont parfois **méconnus du grand public**.

En appuyant la visibilité de la finance solidaire, les régions aident à **créer des citoyens actifs, engagés dans leur territoire**, ainsi qu'à **attirer les financements vers des projets locaux avec du sens**.

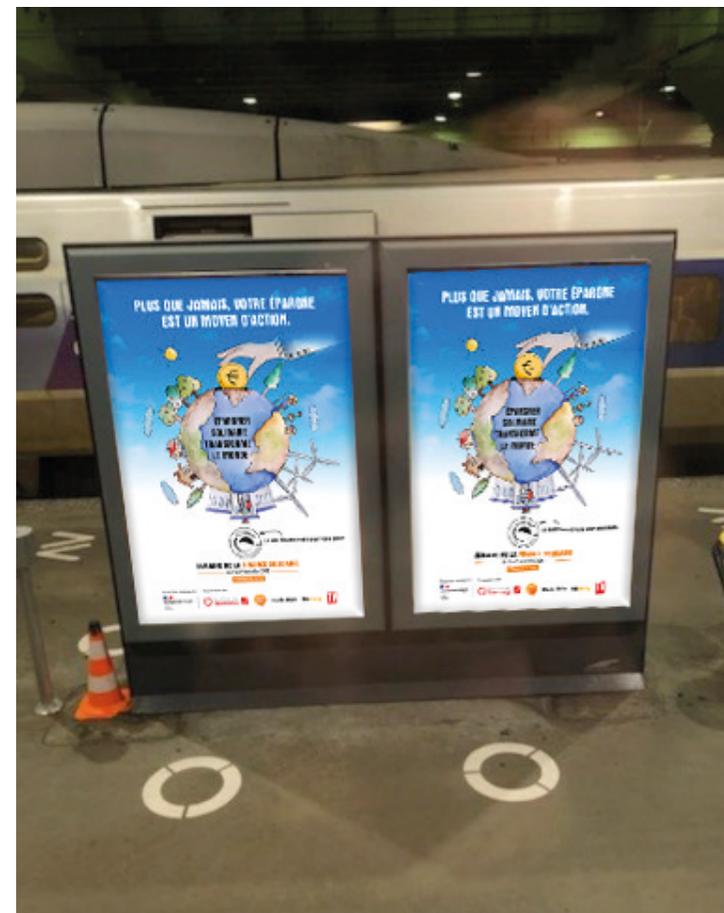


COMMENT ACTIONNER CETTE OPPORTUNITÉ ?

Sensibiliser le grand public aux produits solidaires et aux solutions de financement, à travers des campagnes de promotion ou des événements.



Mettre en avant les projets financés par la finance solidaire sur les territoires, pour inciter les citoyens à y placer leur épargne.



★ ILS L'ONT FAIT ! Promotion de la Semaine de la Finance Solidaire

La Semaine de la Finance Solidaire se tient tous les ans au mois de novembre, et vise à faire prendre conscience à chacun que son épargne est un moyen d'action et qu'elle peut soutenir des projets répondant aux enjeux de la société. Conférences, ateliers et autres événements rassemblent les acteurs et bénéficiaires de la finance solidaire, dans un grand rendez-vous avec le grand public.

Elle s'accompagne d'une campagne de communication annuelle, qui a été soutenue en 2020 au niveau local par des campagnes d'affichage régionales. Ce fut le cas notamment en Bretagne, mais également à Paris ou à Lyon.



AXE 2 – SOUTIEN & MOBILISATION

L'ESS est un investissement qui rapporte à tous. **L'épargne des régions peut être un levier majeur** pour l'aider à se développer, et transformer un investissement en euros en bénéfices réels pour le territoire. **De nombreux outils financiers** peuvent être mobilisés et dirigés spécifiquement vers les organisations de l'ESS, des subventions aux investissements en passant par les garanties. Certains de ces mécanismes bénéficient récemment d'une **forte dynamique gouvernementale**, comme par exemple les **contrats à impact**, mécanisme de financement de projets innovants en partenariat avec des investisseurs.



COMMENT ACTIONNER CETTE OPPORTUNITÉ ?



Stimuler la création et apporter son soutien aux fonds régionaux à destination de l'ESS



Accorder des subventions spécifiques avec une condition de solidarité



Structurer des contrats à impact sur des problématiques touchant aux compétences de la Région (comme le logement)



Intégrer des conditions de solidarité dans la commande publique et notamment dans les appels à manifestation d'intérêt



★ ILS L'ONT FAIT ! InvESS Île-de-France

Le fonds invESS Île-de-France, géré par ESFIN GESTION, créé en 2010, investit dans les organisations de l'ESS, principalement sous forme de titres participatifs, de titres associatifs, d'actions et d'obligations, pour des montants compris entre 100 000 € et 300 000 €.

En apportant son soutien à ce fonds, la Région Île-de-France soutient également la croissance des structures de l'ESS apportant des solutions aux enjeux de ses territoires.

“ TÉMOIGNAGE



« Notre apport au fonds InvESS s'inscrit dans la stratégie de la Région Île-de-France pour le changement d'échelle de l'ESS. Aux côtés des subventions de développement (notamment PM'up), l'apport de fonds propres par InvESS permet de soutenir la croissance de « pépites » de l'ESS à fort potentiel de création d'emplois. »

Sylvie Mariaud,
Déléguée spéciale à l'ESS
Conseil régional d'Île-de-France

AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT & ACCESSIBILITÉ

À l'échelle nationale comme à l'échelle européenne, **de nombreux moyens de financement sont disponibles** pour les structures de l'ESS, qu'il s'agisse d'outils d'investissement, de subvention ou de garantie. Les dynamiques actuelles tendent même au développement de ces mécanismes : nouveau Fonds Social Européen + (FSE +), entrée en vigueur du Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), instruments financiers du Programme for Employment and Social Innovation (EaSI)...

Cependant, ces fonds existants sont parfois difficiles d'accès : les structures de l'ESS peuvent rencontrer des difficultés à s'orienter vers les mécanismes qui leur sont accessibles, voire renoncer à certains financements en raison de lourdeurs administratives.

Il est pourtant primordial **d'assurer une bonne absorption de ces capitaux disponibles**, pour s'assurer qu'ils profitent au maximum à ces entreprises contribuant à développer le territoire.



COMMENT ACTIONNER CETTE OPPORTUNITÉ ?

Orchestrer une montée en compétence des acteurs publics locaux en matière d'information et d'orientation des structures de l'ESS vers les solutions de financement adaptées et des porteurs de projets sur les solutions de financement et d'accompagnement proposées



Mettre en place une stratégie d'absorption des fonds européens régionaux, pour beaucoup fléchés vers des objectifs correspondant aux missions de l'ESS



★ ILS L'ONT FAIT ! Ateliers de présentation en Région Bretagne

En Bretagne, la montée en compétence en matière de finance solidaire passe par de nombreuses structures : les TAg BZH (outils favorisant l'éclosion d'entreprises locales collectives et innovantes), les Pôles ESS de la Région, ou encore les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Pour favoriser la connaissance de la finance solidaire ainsi que de ses outils par ces structures, Finansol présente sous forme d'ateliers les chiffres clé de la finance solidaire.

Ces chiffres permettent de mieux apprendre à connaître les développements de la finance solidaire, ainsi que d'identifier les territoires dynamiques et les territoires plus en retrait.

“ TÉMOIGNAGE



« L'intérêt des ateliers organisés par la Région avec Finansol ? Apporter une approche qualitative et nuancée sur le secteur de la finance solidaire, en complément des travaux d'agrégation de données quantitatives. Ils permettent d'illustrer et de témoigner à tous, partenaires comme néophytes, les valeurs immuables que les clubs CIGALES portent : solidarité, proximité, lucrativité limitée. »

Marc Soudée,
Président de l'Association des CIGALES de Bretagne

POUR ALLER PLUS LOIN

Finansol se tient à votre disposition pour échanger sur ces trois axes présentés, ou d'autres sujets en lien avec le développement de la finance solidaire dans les régions.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site de Finansol](#) pour consulter les dernières publications, Zoom sur la finance solidaire, Baromètre de la finance solidaire, études thématiques et guides pratiques.

Pour en apprendre davantage sur les contrats à impact et plus largement sur l'investissement à impact social, rendez-vous sur le site de [l'iilab](#), pour y retrouver davantage d'informations ou consulter le [Retour d'expérience sur les contrats à impact social en France](#).

CONTACTS

FINANSOL

 plaidoyer@finansol.org

IILAB

 contact@ii-lab.org



Suivez-nous sur

 finansol.org

 facebook.com/label.finansol

 twitter.com/Label_Finansol

 linkedin.com/company/finansol/